

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Mes Chers Confrères,

Ma candidature a été retenue par la Conférence des Barreaux d'Ile de France à l'issue d'un vote démocratique; elle a été exclue par le bureau de la Conférence des Bâtonniers à la suite d'une discussion, et elle est soutenue depuis l'origine par le Conseil de l'ordre du Barreau du Val d'Oise.

Me présentant pour la première fois à des élections nationales, je souhaite vous parler de mon travail ordinal.

Depuis janvier 2010, je suis responsable de la commission RPVA du Barreau du Val d'Oise ; mon travail a consisté essentiellement à obtenir du CNB un accès à e-barreau sans boitier Navista, et de préférence le même accès que celui de nos confrères parisiens, le portail @voclé.

A partir de mai 2016, Monsieur le Président Patrick LE DONNE m'a invitée à participer chaque mois aux travaux de la Commission intranet et nouvelles technologies.

J'ai ainsi eu la chance de poursuivre mon travail ordinal à l'intérieur de notre représentation nationale, avec pour unique objectif l'unité numérique de notre profession.

Cette unité n'est pas une chimère sur un plan technique ; sur un plan politique, elle serait une victoire des avocats sur les querelles de gouvernance.

De façon concrète, l'unité sera atteinte lorsque chaque avocat disposera des mêmes outils numériques que ceux de son confrère, quels que soient son barreau, son mode d'exercice professionnel et le lieu de son activité.

Notre unité numérique sera une force pour l'avocat, si les outils mis en place sont respectueux de notre déontologie, s'ils appartiennent à notre profession, et sont à la fois simples et efficaces pour l'avocat ou son délégataire.

Si je suis élue, mon projet est de devenir membre de la Commission intranet et nouvelles technologies.

Etre élue au CNB, ce n'est pas simplement intégrer une ou plusieurs commissions ; c'est, en toutes circonstances, défendre les intérêts juridiques, numériques, économiques et financiers de mes confrères, et aboutir à des résultats positifs concrets.

Vous l'avez deviné, ma conception des fonctions d'un élu national, qui est respectueuse des droits et libertés des justiciables, est centrée essentiellement sur l'avocat.

J'ai appris durant ces sept dernières années que les bonnes intentions ne suffisent pas à aboutir au résultat souhaité.

Notre représentant national est une jeune institution qui vient de fêter ses 25 ans ; cependant, les femmes et hommes qui l'animent ne manquent pas d'expérience tant sur le plan professionnel que politique; ils ont fait leurs armes dans les instances ordinales ou syndicales, tant sur un plan local que national ou international, et certains ont déjà été élus plusieurs fois au sein du CNB.

Je ne néglige pas cet aspect politique dont la place est prépondérante dans les débats et décisions de notre représentation nationale à trois voix.

Et j'entends m'affirmer dans cet univers, en étant connectée à tous les avocats de France, représentés par leur Bâtonnier, en travaillant avec tous les élus du CNB, peu importe le groupe politique auquel ils souhaitent appartenir, en ne favorisant personne et en n'excluant aucune idée au motif qu'elle n'est pas mienne.

La fonction ne façonne pas la personne humaine, la personne humaine donne vie à la fonction.

Et ma seule raison d'être élue est d'être utile aux avocats de France.

Votre bien dévoué Confrère.

Nathalie KERDREBEZ-GAMBULI

PS: Pour l'absence de photographie, il est vrai que je ne suis pas photogénique, et je ne souhaite pas que la couleur de mes yeux ait une quelconque influence sur la confiance que vous pourriez m'accorder.